



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 74429

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation de la maison de l'écrivain, combattant de la guerre de 1914-1918, Henri Barbusse, située à Aumont-en-Halatte (Oise). Elle est pour l'instant restée, pour l'essentiel, dans l'état où elle se trouvait au lendemain de la guerre, c'est-à-dire saccagée, et rendue inapte à la visite. Ceci complique les initiatives d'animation sur la vie, l'œuvre et l'action de l'écrivain assumées par l'association des amis d'Henri Barbusse, propriétaire de cette maison, qui, malgré de nombreux efforts, n'a pu obtenir sa requalification ni réaliser sa restauration pour aboutir à sa réouverture. Il s'agit pourtant d'un des sites majeurs pour la mémoire, Henri Barbusse étant un des premiers des écrivains combattants à décrire la vie des combattants dans son livre *Le Feu* pour lequel il obtint le prix Goncourt en novembre 1916. En ce centième anniversaire de la guerre de 1914-1918, il serait donc dommageable pour notre pays de faire l'impasse sur Henri Barbusse et la maison qui en porte le souvenir. C'est la raison pour laquelle elle l'interroge sur les moyens qu'elle compte mettre en œuvre pour mettre en valeur cette maison dans le cadre du « roman national » et contribuer financièrement à la requalification de la maison pour favoriser les initiatives publiques de l'association des amis d'Henri Barbusse dans cet objectif.

Texte de la réponse

La maison d'Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte (Oise), est effectivement dans un état de conservation qui ne lui permet pas d'être ouverte au public dans des conditions satisfaisantes. Cette maison est la propriété d'une association, l'association des amis d'Henri Barbusse, et il appartient d'abord à celle-ci de proposer un projet de rénovation et de valorisation susceptible de bien mettre en valeur ce site important de mémoire. Aucun projet de ce type n'a à ce jour été transmis aux services du ministère de la culture et de la communication. Par le passé, des subventions publiques ont été attribuées à l'association et ont permis d'entreprendre des travaux. Le ministère de la culture et de la communication est prêt à étudier un projet de rénovation qui s'appuierait sur un projet scientifique et culturel de qualité, aux côtés des collectivités territoriales concernées. Enfin, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, soutenue par le ministère de la culture et de la communication, est également en mesure d'apporter un soutien méthodologique à une telle entreprise.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74429

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1260

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6139